



INVENTAIRES

DES

PETITES ARCHIVES

Lors du Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, tenu à Mons, en 1904, l'utilité scientifique d'arriver à rédiger des inventaires sommaires des petites archives conservées dans nos communes fut mis en relief avec une haute évidence par M. H. Pirenne, professeur d'histoire à l'Université de Gand, et les sociétés d'archéologie du pays furent invitées à y apporter leur collaboration.

Les résolutions suivantes furent adoptées par la seconde section et ratifiées en assemblée générale.

« En principe, les inventaires engloberont la totalité des archives de toutes nos communes, à l'exception de celles des grandes communes ayant un archiviste.

» Seront répertoriées : outre les documents du moyen âge et les fonds des chartes, les archives communales et paroissiales, les registres d'état-civil, les archives des fondations charitables et hospitalières, celles des cures, des familles et des notaires.

» Les inventaires seront présentés sous forme très sommaire; ils s'arrêteront à la date de 1836, sauf dans certains cas justifiant une exception à la règle commune. »

Une commission spéciale pour leur publication fut constituée. Un plan-type, reproduit ci-après, fut dressé par MM. Edouard Poncelet, Ernest Matthieu et Emile Dony et approuvé par elle.

Le Cercle archéologique d'Enghien s'associant à cette vaste entreprise nationale a décidé de donner place dans ses *Annales* aux inventaires de petites archives se rattachant à sa circonscription.

COMMUNE DE

*Juridictions actuelles :**Juridictions anciennes (civile et ecclésiastique) :**Inventaire sommaire des archives*

- a) *communales antérieures à 1836 ;*
- b) *paroissiales ;*
- d) *hospitalières ;*
- c) *privées (indication du ou des dépôts).*

- I. Chartes, octrois, et règlements.
- II. Cartulaires et autres recueils. — Inventaires.
- III. Anciennes seigneuries.
- IV. Administration (délibérations, correspondance, sceaux).
- V. Voies de communication; cours d'eau, navigation. — Plans.
- VI. Comptabilité (comptes communaux; taxes et impositions).
- VII. Milice et prestations militaires.
- VIII. Institutions civiles (corporations de métiers; serments et autres associations).
- IX. Registres paroissiaux. — État-Civil. — Généalogies.
- X. Statistique. — Population.
- XI. Paroisses. — Institutions religieuses.
- XII. Institutions charitables.
- XIII. Instruction publique.
- XIV. Industrie; commerce; agriculture. — Documents divers.

COMMUNE DE GAMMERAGES

Arrondissement de Bruxelles, canton de Lennik-Saint-Quentin.

Anciennes juridictions : Comté de Hainaut, châtelainie d'Ath, diocèse de Cambrai, doyenné de Hal.INVENTAIRE SOMMAIRE DES ARCHIVES
DE L'ANCIENNE SEIGNEURIE.

Elles appartiennent à M. ERNEST MATTHIEU, avocat et secrétaire du Cercle archéologique d'Enghien.

I. — CHARTES.

17 juin 1314, à Mons. Watiers de Hennin, sire de Quinchi, chevalier, bailli de Hainaut, fait connaître l'arrêt prononcé par Thierry du Casteler, alors bailli de Hainaut, et la cour de Mons adjugeant à Jean, sire de Montigny-Saint-Christophe et à Marie, son épouse, la ville et terre de Gammerages, échue à cette dernière par succession de Sohier de Braine, dit Hulepiel, son frère, et que lui contestait dame Marie d'Enghien, fille de Jakemon de Braine, mariée pendant l'instance à Huon de Faignuelles, seigneur de Wiege. — Original sur parchemin.

17 mars 1408 (1409 n. st.), à Mons. Expédition délivrée par Pierre dit Brongnars, sire de Haynin, chevalier, bailli de Hainaut, d'un arrêt rendu par son prédécesseur Gérard dit Persidet de Ville, seigneur d'Audrignies et la cour de Mons, le 18 octobre 1407, au sujet de l'arrestation par le sergent du bailli de Gammerages d'un nommé Jean Martin, qui prétendait que le chemin où elle avait été opérée appartenait à la seigneurie d'Enghien. — Original sur parchemin, sceaux enlevés.

20 juillet 1449. Jean de Henin, seigneur de Boussu, de Blaugies, de Gammerages et de Lambusart, chevalier, fait donation à Anne de Henin, sa fille, du moulin et usine de Gammerages avec un bonnier de bois. — Original sur parchemin, sceaux enlevés.

20 juillet 1449. Copie sur papier du même acte.

29 décembre 1473. Pierre de Henin, seigneur de Boussu, et Anne de Henin dite de Boussu, dame d'Iselsteyn, sa tante, concluent un arrangement, attribuant au premier la seigneurie de Gammerages. — Original sur parchemin avec fragment de sceau.

10 juillet 1498. Coutumes de Gammerages. — Chirographe sur parchemin.

27 novembre 1606, à Bruxelles. Françoise de Renty, comtesse de Frezin, baronne d'Inchy, dame d'Eugies, au nom de Maximilien, comte de Boussu, baron de Liedekereke, etc., son beau-fils, vend à Jean de Richardot, chevalier, seigneur de Barly, du conseil d'Etat, président du Conseil privé, la seigneurie de Gammerages. — Original sur parchemin, avec sceau en placard. — Est joint une procuration du 20 novembre 1606, sur parchemin.

26 janvier 1607, à Beaumont. Acte de renonciation par Marguerite de Croy, comtesse douairière de Boussu, au douaire qu'elle avait sur la seigneurie de Gammerages. — Original sur papier.

III. — SEIGNEURIES.

3 cartulaires des fiefs relevant du comté de Gammerages de 1473, 1571, 1628, les deux premiers sur parchemin.

14 juin 1415, à Mons. Florent de Hamestede, le fils, seigneur de Montigny-Saint-Christophe et de Gammerages, se déshérite devant la cour féodale de Hainaut de la seigneurie de Gammerages qu'il a vendu à Wattiers de Hainin, sire de Boussu, lequel en est adhérité. — Original sur parchemin auquel reste le sceau du bailliage de Hainaut.

4 juillet 1455, à Chimay. Pierre de Hainin, seigneur de Boussu, de Gammerages et de Blaugies, chevalier, se déshérite devant la cour féodale de Hainaut de la seigneurie de Gammerages qu'il a vendu à Adrien de Borsèle, écuyer, seigneur de Brugdam et de Duvelin, avoué héréditaire de Mons qui en est adhérité. — Original sur parchemin, avec sceaux.

29 décembre 1473. Anne de Henin dite de Boussu, dame d'Iselstain, se déshérite de la seigneurie de Gammerages, au profit de son neveu Pierre de Henin, seigneur de Boussu, de Blaugies et de Chavenchr, chevalier, conseiller et chambellan du duc de

Bourgogne, grand bailli des bois de Hainaut, prévôt-le-comte à Valenciennes qui en est adhérité. — Original sur parchemin, avec sceaux.

Même date. Pierre de Henin se déshérite de la seigneurie de Gammerages au profit d'Anne de Henin, sa tante, pour en jouir sa vie durant. — Deux originaux sur parchemin munis de sceaux.

25 juillet 1522. Adrien de Gavre, écuyer, seigneur de Bognies, ayant vendu à Jean le Molle, demeurant à Gammerages, un fief ample situé en cette localité comprenant la mesure, lieux et entre-presure dit le moulin à eau sur la rivière de Marcq, s'en déshérite devant le bailli de la seigneurie et les hommes de fief et Jean le Molle en est adhérité. — Original sur parchemin, sceaux enlevés. Copie défectueuse sur papier.

7 décembre 1606, à Beaumont. Maximilien, comte de Boussu, se déshérite de la seigneurie de Gammerages dont est adhérité Jean de Richardot, chevalier. — Original en un cahier de parchemin, avec sceaux.

5 décembre 1607, au château d'Herchies. Jean de Richardot, chevalier, etc., se déshérite de la seigneurie de Gammerages au profit de Guillaume de Richardot, prévôt de l'église collégiale de Saint-Amé, chancelier de l'Université de Douai, son fils puiné qui en fait relief. — Original sur parchemin, muni de sceaux.

19 septembre 1641. Claude de Richardot, chevalier, comte de Gammerages, de la franche ville de Lembecq, seigneur d'Ottignies, Lassus, Barly, etc., fait faire relief du comté de Gammerages qu'il a hérité de son père Guillaume de Richardot, chevalier, mort le 30 septembre 1640. — Original sur parchemin.

22 août 1671. Alexandre de Richardot, prince de Steenhuyse, comte de Gammerages, fait relief pour la seigneurie et comté de Gammerages qu'il a hérité de son frère Claude de Richardot, décédé le 22 octobre 1670. Cet acte se fait à Tournai à cause de l'occupation du pays par les Français. — Acte sur parchemin, les sceaux manquent. — Procuration du 11 juillet 1671.

24 octobre 1671. Acte de renouvellement de ce même relief. — Acte sur parchemin, avec sceau.

12 avril 1681. Claude de Richardot, prince de Steenhuyse, fait faire relief de la seigneurie et comté de Gammerages dont il a hérité d'Alexandre de Richardot, décédé le 15 août 1680. — Original sur parchemin, avec sceau.

21 juillet 1690 et 27 mai 1693. Deux actes de déshéritance du comté de Gammerages en garantie de capitaux de rentes.

16 avril 1703. Vente publique de la seigneurie de Gammerages par les exécuteurs testamentaires de Claude de Richardot, prince de Steenhuyse. — Copie sur papier et expédition sur papier délivrée le 3 juillet 1806.

11 avril 1704. Dame Marie-François de Bournonville, princesse douairière de Steenhuyse, dame de Lembecq et de Gammerages, fait faire relief de la seigneurie de Gammerages qu'elle a acquise sur recours public le 16 avril 1703 et s'en déshérite pour la vendre après sa mort. — Original sur parchemin et copie simple sur papier. — Procuration de cette dame du 1^{er} février 1702 sur papier.

16 février 1740, à Bruxelles. Testament de la dite dame. — Expédition certifiée et un extrait sur papier.

1^{er} avril 1749. Subrogation d'un exécuteur testamentaire. — Sur papier,

14 et 16 août 1751. Prorogation de délai accordé pour la vente des terres de Steenhuyse et de Gammerages. — Sur papier.

19 août 1751. Conditions pour la vente des terres de Steenhuyse et de Gammerages. — Sur papier. — Affiche imprimée pour le comté de Gammerages.

9 mars 1752. Paul Walckiers, écuyer, seigneur de Beudenghien, fait faire relief du comté de Gammerages qu'il a acquis le 8 février précédent de l'exécuteur testamentaire de la dame de Bournonville. — Original sur parchemin.

Privilèges accordés le 25 juin 1744 à Ghisselin, bailli de Gammerages. — Sur papier.

Farde de baux de terres de la seigneurie de 1737 à 1742.

3 criées de vente de bois, futaie et taillis de 1788, 1789 et 1791.

Office de Gammerages, information du 15 juillet 1718.

E. MATTHIEU.